

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AMENEE D'EAU

La Menthue

Extrait du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association d'amenée d'eau " La Menthue ".

Séance du 25 octobre 2018.

Présidence : Madame Dominique Hauner, Vice-Présidente.

Le Conseil intercommunal

décide

Point 3 de l'ordre du jour : d'accepter le budget 2019 de l'Association

Total des revenus : **466'007,55** francs

Total des charges : **463'837,55** francs

Excédent de revenus : **2'170 .-** francs

En application de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) , la décision mentionnée ci-dessus peut faire l'objet d'un référendum.

Ainsi délibéré en séance du 25 octobre 2018

La Vice-Présidente


D. Hauner

Le Secrétaire



R. Miéville